



**Christophe Ferrari**  
Maire de Pont de Claix  
Président de Grenoble-Alpes Métropole

# LETTRE DU MAIRE

## Garantir la sécurité des Pontois

Madame, Monsieur,

Après plusieurs années de préparation, le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) va être enfin adopté cette année pour organiser la cohabitation entre les zones industrielles à risque et les habitations situées à proximité.

Il a nécessité un important travail de concertation entre les industriels à l'origine du risque, les collectivités et les services de l'État. Il a fallu près de 8 ans de discussions et d'échanges.

Mieux protéger la population, c'est l'objectif du PPRT de Pont de Claix qui, au-delà de l'installation industrielle, a mis en œuvre des règles d'utilisation des sols compatibles avec l'activité de l'installation classée, avec les projets de développement locaux et les intérêts des riverains en réglementant le développement de l'urbanisation en fixant les normes pour les nouvelles constructions.

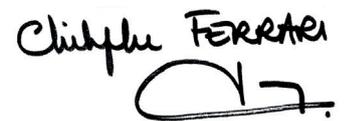
Les accidents industriels majeurs sont certes très rares du fait de la réduction des risques à la source, mais tout doit être mis en place pour protéger les populations.

Selon les risques et le zonage sur la commune, des travaux peuvent parfois être prescrits ou recommandés aux propriétaires de logements.

Une réunion publique aura lieu le mercredi 28 février 2018 afin d'exposer les principales mesures du PPRT et rappeler les perspectives pour sa mise en œuvre.

Cette réunion s'inscrit dans le prolongement des actions de concertation engagées en amont et au cours de l'élaboration du PPRT et constitue une étape indispensable au déploiement des mesures d'accompagnement dans lesquelles l'État et les collectivités territoriales se sont dès à présent investis.

J'ai souhaité, avec M. le Préfet de l'Isère, rassembler l'ensemble des acteurs du dossier afin que vous puissiez venir vous informer et poser toutes vos questions, nous vous y attendons nombreux !



# RÉUNION PUBLIQUE

## MERCREDI 28 FÉVRIER À 18H30

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES (PPRT)

au Foyer municipal  
(avenue du Maquis de l'Oisans) Pont de Claix

En présence de

**LIONEL BEFFRE**, Préfet de l'Isère

**CHRISTOPHE FERRARI**, Maire de Pont de Claix, Président de Grenoble-Alpes Métropole

**CHRISTINE GARNIER**, Vice-présidente déléguée à l'habitat, au logement et à la politique foncière de Grenoble-Alpes Métropole

- Présentation du PPRT, rappel de son périmètre et de ses implications
- Présentation des mesures habitat, des travaux prescrits et de leur financement

# CARTE DE ZONAGE

L'État a arrêté une nouvelle carte de zonage des risques liés à l'activité industrielle sur la commune, suite aux importants travaux de sécurisation menés sur la plate-forme chimique.



## Nouvelle carte de zonage

TOUS RISQUES CONFONDUS : TOXIQUE ET THERMIQUE

Carte fournie par les services de l'État

Ce document de représentation des aléas des risques élaboré par l'État a une incidence sur le développement urbain de la commune, l'usage des espaces et des équipements publics, les propriétés privées et les déplacements. La Ville et les habitants devront s'y adapter et se conformer aux décisions.

### Principales constatations

La carte montre que les zones de risques fort à très fort (R+r) ne débordent pas ou peu de l'enceinte de la plate-forme et que le nord et le sud de la commune ne sont plus du tout impactés. Cela va permettre, entre autres, la construction de logements au sein du quartier des Minotiers et l'implantation d'entreprises et d'habitations dans la zone des Papeteries.

### Règles d'urbanisation future

(en conformité avec le Plan local d'urbanisme)

**R**  
Construction interdite.  
Ne concerne que la  
plate-forme chimique.

**r**  
Construction interdite.  
Pas d'impact significatif  
sur la ville.

**B**  
Quelques constructions  
possibles, sous  
conditions.

**b**  
Construction possible  
sous conditions.

**v**  
Construction possible  
sous simples  
recommandations.

EN SAVOIR PLUS >

[WWW.PPRTRHONEALPES.COM](http://WWW.PPRTRHONEALPES.COM)

[WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR](http://WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR)